

JUNI.

PIÈCE N° 1

GENDARMERIE NATIONALE

PROCÈS-VERBAL

GROUPEMENT
 D'ÉC.
 COMPAGNIE
 D'ÉC.
 UNITÉ
 Brigade de

PROCES-VERBAL

RENSEIGNEMENTS ADMINISTRATIFS

doirle
 AFFAIRE
 CALON RESERVE AU DESTINATAIRE
 76300268
 3 8 76

PROCÈS VERBAL N° 916 du 3.8./1976
 ANALYSE - RÉFÉRENCE

Observation d'un objet volant non identifié (O.V.N.I)
 Référence : C.N. n° 3000 NA / Gend T. du 2 août 1968.

CODÉ

NOUS SOUSSIGNÉS, D. F., Gendarme,

RAPPORTONS

LES OPÉRATIONS SUIVANTES QUE NOUS AVONS EFFECTUÉES, AGISSANT EN UNIFORME ET CONFORMÉMENT AUX ORDRES DE NOS CHEFS.

LE 3 août 1976 A 17 HEURES en service à [redacted] sommes avisés par plusieurs personnes qu'elles viennent d'être témoins du déplacement d'un objet volant comparable à une soucoupe, lequel se déplaçait à faible allure au-dessus du village de [redacted] distant de quelques kilomètres. Suite à ce renseignement nous invitons l'une de ces personnes à nous fournir des renseignements précis, et procédant à une enquête, nous entendons

[redacted], âgé de [redacted] ans, agriculteur, demeurant à [redacted] où il est né [redacted], de nationalité française, qui nous déclare à dix sept heures :

Ce jour alors que j'étais occupé à travailler dans un champ à proximité du CD [redacted], sur le territoire de la Commune [redacted], mon attention a été attirée par un objet volant se déplaçant au-dessus du village de [redacted]. Les faits se sont déroulés vers 17h45 et je me trouvais en compagnie de plusieurs personnes de la localité. Cet appareil était de forme cylindrique et avait les deux extrémités légèrement pointues, sa couleur était celle de l'aluminium et brillait constamment, ceci en raison du soleil. Lorsque j'ai vu cet engin, je me trouvais à une distance d'environ 5 à 6 kilomètres, il semblait avoir une assez grande longueur comprise entre 1,50 m et 3,00 mètres, le diamètre étant de 1 mètre environ. Le déplacement de cet appareil était très lent, l'appareil semblant même flotter lors de son déplacement pouvant se situer à une hauteur que je peux estimer entre 400 et 500 mètres. J'ai vu cet engin durant 30 minutes environ puis il a disparu à l'horizon. Je ne peux pas vous fournir de renseignements plus précis relatifs à cette affaire. C'est la première fois que je suis témoin d'un tel spectacle. Je n'ai rien d'autre à ajouter.

Le 3 août 1976, à dix sept heures trente,

lecture faite persiste et signe. (a signé au Carnet de déclarations)

Lors de cette enquête, nous avons entendu verbalement les personnes accompagnant [redacted], lesquelles nous ont confirmé les déclarations de ce dernier tout en donnant une description pratiquement identique, nous n'avons donc pas jugé utile de procéder à leur audition écrite.

Poursuivant nos investigations plusieurs personnes des villages voisins ont pu nous fournir des renseignements assez précis permettant de penser qu'il

DESTINATAIRES	INDEXATION ET NOMBRE D'EXEMPLAIRES	DATE DE CLOTURE	VU ET TRANSMIS PAR
	Voir feuillet n° [redacted] 027238 E 25 AOUT 76 ARCHIVE TRANSMISE AU CDT.	LE 17 août 1976.	LE Commandant de Groupement.
		SIGNATURE (S)	

s'agirait, en fait d'un dirigeable pour la Maison GARD - KELLER spécialisée dans la fabrication de pneumatiques .

Les renseignements fournis par diverses unités permettent de penser qu'il s'agit bien de cet engin, celui-ci ayant été aperçu à diverses reprises et divers endroits du département au cours de cette même journée, de plus la description faite est identique .

REPARTITION DU PROCÈS VERBAL

1° EXPÉDITION : à Monsieur le Préfet des

à . . .

2° EXPÉDITION : à Monsieur le Procureur de la République, près le TGI,

à . . .

3° EXPÉDITION : à Monsieur le Général, Commandant la Région Algérienne,

à . . .

x

4° EXPÉDITION : à Monsieur le Ministre des Armées, Direction de la Gendarmerie et de la Justice Militaire, Bureau Emploi et Renseignement,

à . . .

5° EXPÉDITION : aux archives .

Fait et clos à

le 17 août 1970 .

Le Gendarme RE